

« Faisons de cette catastrophe une opportunité pour les générations futures ! »

Jean-François LOVISOLO, maire de La Tour d'Aigues, propose une solution pour entretenir nos forêts. Pour lui, il faut développer la filière du bois. Explication.



Comment vous est venue cette idée ?

En 1993, à la Tour d'aigues, il y a eu un énorme incendie. 1 300 hectares sont partis en fumée. Lorsqu'on y retourne aujourd'hui, c'est redevenu une poudrière impossible à entretenir. Quand j'ai vu cet été que ça recommençait, avec la mobilisation de 600 pompiers, des canadais de l'ensemble du sud-est... Je me suis dit, la pédagogie et la prévention, c'est bien. Mais les événements risquent de se reproduire. De plus, il n'est pas possible de multiplier les pompiers, etc. Cela coute trop cher.

Qu'est-ce que vous proposez exactement ?

J'ai demandé à la Ministre, Brune POIRSON, que le Sud Luberon devienne un secteur pilote pour mener cette réflexion sur la création d'une filière bois. Le bois a aujourd'hui une vraie valeur marchande. Pour nous, ça pourrait être une vraie filière économique, créatrice d'emploi, d'autant que nous avons à proximité le Centre forestier régional de la Bastide des Jourdans.

Comment comptez-vous faire ?

Je pense qu'il y a un moyen de valoriser cette ressource. Des entreprises privées pourraient venir le prendre sur notre territoire. Ces entreprises y trouveraient leur compte, comme les propriétaires qu'ils soient publics ou privées. En même temps, cela permettrait d'entretenir des secteurs potentiellement dangereux. C'est du gagnant-gagnant. Les espaces seraient entretenus. Pour le moment, parmi les actions, il y a souvent l'interdiction à l'accès au domaine forestier. Au moment de la période touristique, ce n'est pas terrible. Alors que là, si c'est entretenu, c'est accessible. Il faut donc vraiment mettre le public et le privé autour de la table. La Secrétaire d'État a semblé plutôt intéressée. Elle a, je pense, apprécié la proposition. Il y a une vraie opportunité pour notre territoire.

Le territoire a-t-il les moyens de mettre en œuvre ce projet ?

Oui, on possède l'outil pour le faire avec l'école forestière, qui excite je crois depuis plus de 20 ans à la Bastide des Jourdans. On offrirait une réelle possibilité à nos professionnels de trouver un emploi ! Il y a donc un circuit court réalisable, avec une économie circulaire et locale. L'État doit nous aider à mener cette réflexion, et nous on prendra le relais. Il y a plein d'études sur la filière bois et rien de concret ne semble sortir. Là, en termes d'investissement public, ce n'est rien. En plus, on régule les incendies et on fait des économies sur les moyens de les combattre. Je me répète, mais on ne peut pas avoir 30 canadais ici !

Quelles sont les prochaines étapes pour faire vivre cette proposition ?

Je sors d'une Séance publique au Conseil départemental et j'en ai parlé. Je vais aussi solliciter à nouveau la Secrétaire d'État. On verra bien pour la suite. Je vais demander le soutien des maires, du Président de l'Assemblée départementale... Il y a plusieurs choses intéressantes dans cette mesure, avec un volet financier, environnemental et une notion de développement durable clair. Il faut juste régler ce problème de gestion de domaine forestier. Faisons de cette catastrophe une opportunité pour les générations futures ?